

Mention d'information RGPD

Suivi effectifs sous conventions SNA

La MSA Grand sud met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « **Suivi effectifs sous conventions SNA** », dont la finalité est de permettre le suivi et la facturation des conventions de suivi médical avec des organismes non agricoles.

Le traitement a pour objectif :

- Référencer les salariés objet de ces conventions
- Assurer le suivi des visites médicales
- Réaliser le suivi facturation des visites.

Les catégories d'informations traitées sont :

- Civilité
- Nom, prénom
- Situation professionnelle
- NIR

Les données sont conservées pendant 2 ans à compter de leur transmission.

L'accès aux informations est réservé :

- Aux agents de la caisse de MSA, individuellement habilités par le Directeur de leur organisme, en charge de la Médecine du Travail

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation des données qui vous concernent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la MSA Grand Sud ou à son Délégué à la protection des données.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessous, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS cedex 07.](#)